



EXTRAIT N°73/2026 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2026

Date de la
convocation :
Le 08 juillet 2026

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 22
Procurations 8
Absents 3
Excusés 0

En cours de Séance :

Présents 22
Procurations 8
Absents 3
Excusés 0

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de juillet, le Conseil Municipal convoqué en session extraordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du maire, M. MONPLAISIR Yan.

PRESENTS :

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ROSELET Jean-Christophe,

Conseillers municipaux : Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane, Mme MARLIACY Danielle, M. ARETO Joseph, M ADELAIDE Michel, M. CIDOLIT Bertrand, M. MELINARD Quincy, Mme PARFAIT Maëllie, M. LARAIRIE Ruddy, Mme Stéphanie BATIZA, Mme JEANNE-ROSE Laurence, M. GIBOYAU Jean-Claude, M. HERELLE Tedy, Mme XAVIER Oriane.

ABSENTS EXCUSES : M. ADELE Claude, (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. NAPOLY Raymond (procuration à M ADELAIDE Michel), Mme MENCE Marielle, (procuration à Mme MARLIACY Danielle), Mme DUCADOS Anne-Caroline, (procuration à M. CACLIN Laurent), Mme CARDOU Josiane, (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. ADELE Lionel, (procuration à Mme DUBO Corinne), M. SAINT-HONORE Laurent(procuration à Mme JEANNE-ROSE Laurence), Mme LAMARTINIERE Nadine, (procuration à Mme JEANNE-ROSE Laurence),

ABSENTS NON-EXCUSES : M. THELESTE Johan, Mme COSTIER Luciane, M. PALIX Pierre

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), Mme Elona KRISTO (DST), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. Victor VALAYE (DIRFIN), Mme Audray LORDINOT (DSCVA)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-73-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026

**ACQUISITION D'UN VEHICULE DEDIE A LA POLICE MUNICIPALE
- APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT -**

Le Maire expose :

Dans le cadre du renforcement de la sécurité, de la tranquillité publique et de la proximité avec la population, il est prioritaire de doter le service de Police municipale d'un véhicule supplémentaire et adapté à leurs missions.

Les facteurs cités ci-après rendent indispensables l'achat d'un véhicule fiable, robuste, spacieux et adapté au réseau routier communal . Il s'agit de :

- la perte cette année d'un véhicule réformé et d'un autre en attente de pièces ;
- l'augmentation de l'effectif du service de la Police à 11 agents ;
- l'évolution des besoins du territoire et la nécessité de proximité ;
- l'accroissement constant des missions confiées et des sollicitations ;
- les interventions délicates sur le terrain nécessitant une équipe élargie ;

Cette acquisition supplémentaire permettra d'augmenter le nombre de patrouilles de terrain avec une meilleure couverture géographique pour un renforcement de la surveillance du territoire.

Ce projet est estimé à 34.607,60 € H.T. Son plan de financement est le suivant :

DEPENSES (€)		RECETTES (€)		TAUX
Acquisition d'un véhicule pour la Police municipale	34.607,60	CACEM Fonds de concours 2026	17.303,80	50%
		Ville Autofinancement	17.303,80	50%
TOTAL	34.607,60	TOTAL	34.607,60	100%

Cette opération s'inscrit dans le cadre du CRTE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le projet d' acquisition d'un véhicule pour le service de la police municipale ainsi que le plan de financement y afférent

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 16 juillet 2026

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture



Le Maire

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-73-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026

Van MONPLAISIR